

COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU VAL D'OISE

Relevé de décisions la réunion du 9 novembre 2017

1) Ordre du jour

Le représentant de la FNEC-FP-FO souhaite voir aborder les problèmes rencontrés dans différents établissements :

Collège Jules Ferry à Eaubonne : dysfonctionnement

Collège Léonard de Vinci à Eragny : violences

Collège Copernic à Montmagny : graves tensions

Ecole primaire Paul Vaillant Couturier à Argenteuil : problème lié à un élève scolarisé en ULIS.

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité

2) Approbation du compte-rendu du CHSCTSD du 8 juin 2017

Le compte-rendu de la réunion du 8 juin 2017 modifié est approuvé à l'unanimité.

3) **Approbation du relevé de conclusion du CHSCTSD du 8 juin 2017**

Le relevé est approuvé à l'unanimité.

4/ Calendrier prévisionnel des visites du CHSCTSD

Monsieur le Secrétaire général signale que le calendrier est susceptible d'être modifié, car les dates de certaines instances institutionnelles n'ont pas encore été arrêtées. Il faudra attendre la parution des circulaires ministérielles qui devraient être publiées en décembre. Les représentants des personnels font part des interrogations que posent à certains collègues professeurs cette tenue tardive des commissions. Et ils attirent également l'attention sur le fait que le CTSD du 16 novembre a lieu un jour de grève.

Monsieur le Secrétaire général fait remarquer que la date a déjà été reportée suite à la demande d'une organisation syndicale. Il précise que le 16 novembre est déjà la date de repli, initialement fixée. Il propose d'acter le fait que le CHSCT du 21 décembre 2017 traitera de la programmation de la prochaine visite ou des prochaines visites et propose d'évoquer les modalités d'organisation de la

visite du 7 décembre 2017. Il invite chacun à prendre connaissance du questionnaire qui sera remis aux personnels de la DSDEN afin de préparer la visite.

Les représentants des personnels s'interrogent sur les modalités de recueil de ces questionnaires. Il est proposé de consulter l'ISTT du rectorat pour savoir s'il est possible d'utiliser un outil informatique pour remplir ce questionnaire et faciliter ainsi le dépouillement des données collectées. Ils estiment qu'il faut identifier la composition de la délégation qui reçoit les agents en entretien. Ils souhaitent la présence d'un membre de l'administration car il tient à ce que la parole des personnels soit entendue. Monsieur le Secrétaire général prendra contact avec l'ISST pour évoquer ce point. Ils demandent la mise à disposition de la salle 210 et une autre salle.

Le déroulement de la journée est arrêté comme suit :

8h30 début de la visite : 30 minutes seront consacrées à la présentation et à l'étude des documents

9h00-10h30 : visite des locaux

10h30-12h00 entretiens avec les personnels

12h00-12h30 Réunion avec les Chefs de division et de service

En ce qui concerne la composition du groupe de visite, il est décidé de le limiter à 6 représentants des personnels. Monsieur le Secrétaire général annonce qu'à l'issue de la réunion avec les Chefs de service et de division une table ronde sera tenue en présence de la direction de la DSDEN et de la délégation.

5) Bilans 2016/2017 : Médecins de Prévention, AS, Mobilité carrière, exercices et documents obligatoires dans les établissements scolaires.

- Bilan de la médecine de prévention :

Le représentant de la FNEC-FP-FO donne lecture d'une déclaration préalable. Celle-ci figurera en annexe du compte-rendu.

Le médecin de prévention présente le bilan sous une forme modifiée. Il signale que les chiffres n'ont pas beaucoup évolué depuis l'année précédente. Les membres ayant sous les yeux les données, il se propose de répondre aux questions. Il précise toutefois qu'il y a eu 763 visites médicales pour 712 agents reçus. Les plus nombreux à avoir été reçus sont les enseignants du 1^{er} degré. Il y a eu 2 hospitalisations avec intervention des pompiers. S'agissant des orientations, 10 personnes ont été orientées vers le réseau PAS/MGEN. S'agissant l'ATRT d'Ivry-sur-Seine, il n'y a eu aucune hospitalisation.

Les avis sur dossiers sont toujours aussi nombreux. Il reçoit systématiquement les personnels qui en font la demande. 33 aménagements de postes ont été prescrits pour les personnels bénéficiaires de l'occupation d'emploi(BOE), et 53 pour les non BOE passées par la voie hiérarchique. 12 personnes ont fait l'objet de congés d'office. Il précise que ce sont les médecins de prévention qui décident en accord avec la direction avant saisine du comité médical.

Il précise que, dorénavant pour le 2nd degré, le petit matériel (fixé par une liste) sera pris en charge par l'établissement. La situation est plus complexe pour le 1^{er} degré les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles relevant des communes.

Les représentants des personnels demandent s'il est possible d'avoir un comparatif avec les autres DSDEN de l'académie. Le document distribué lors du CHSCTA sera communiqué.

- Le bilan Mobilité carrière :

La responsable de la mobilité carrière annonce qu'il y a eu, en début d'année scolaire, de nombreuses demandes concernant les mobilités interne et externe à l'éducation nationale, ainsi que des demandes d'entretien concernant les possibilités de détachement dans le corps des certifiés. Elle précise que les congés de formation sont en baisse (45 cette année) par rapport à l'année dernière (7 annulations en plus). Divers facteurs expliquent cette baisse. Les congés de formations deviennent compliqués à organiser et à gérer. Elle insiste sur la nécessité de bien préparer en amont la demande. Pour l'année scolaire en cours, 28 enseignants sont en congé formation.

S'agissant des reclassements, 33 enseignants sont en convention de reclassement dans le département dont 3 ont reçu une proposition d'affectation par la DAPAOS sur des postes sensibles. Elle signale que 2 personnes ont refusé ces propositions

S'agissant des postes adaptés de courte durée (PACD) et des postes adaptés de longue durée (PALD), 2 entrées en PACD étaient prévues. Au final, une seule a été réalisée car la deuxième enseignante a réussi le concours de SAENES et a été affectée à la DSDEN. Il y a eu 5 maintiens en PACD. 11 maintiens en PALD, 4 réemplois CNED ont par ailleurs «été prononcés. Elle signale que les conditions de travail au CNED ont changé avec une exigence plus grande sur les compétences informatiques liées à la numérisation des copies. Il est important que les collègues le sachent au moment de constituer leur dossier. Elle rappelle qu'elle se tient à leur disposition pour ces demandes.

Les représentants des personnels signalent que l'absence de prise en charge financière du congé de formation rend la situation plus compliquée. De plus, le temps de service rendu à l'issue de ce congé pose aussi problème. Cela ne permet pas une réorientation, ni un reclassement serein, même pour des raisons médicales. Il est rappelé qu'il est possible d'obtenir un détachement de la fonction publique d'Etat vers la fonction territoriale.

6) Santé et sécurité au travail : amélioration du site du CHSCTD de la DSDEN

Les représentants des personnels demandent que les documents relatifs aux exercices d'évacuation soient envoyés par mail. Il demande des informations sur l'état d'avancement du site internet de la DSDEN95. Monsieur le Secrétaire général informe de la mise en place au niveau CHSCT académique d'un groupe de travail sur la refonte de la partie du site qui traite des questions d'hygiène et de sécurité. Ce site recensera toutes les informations utiles. Il préconise d'attendre de voir le contenu du site académique, tout en continuant à mettre en ligne les ressources et les documents du Val d'Oise.

7) Informations en direction des écoles.

Il est reconnu la nécessaire de rappeler aux écoles l'existence des documents obligatoires qu'elles doivent détenir, et suggéré d'intégrer la connaissance de ces documents dans la formation des directeurs. Monsieur l'IENA annonce qu'il va communiquer avec les directeurs via les inspecteurs lors d'un conseil d'IEN afin de sensibiliser tous les directeurs et pas seulement ceux en formation. Il rappelle qu'en dépit d'une demande répétée d'intégrer la connaissance des règles d'hygiène et de sécurité dans la maquette de formation des enseignants, il se heurte à un refus des universités.

Les représentants des personnels signalent que la liste des assistants de prévention n'est pas actualisée.

8) Suivi des situations particulières.

- **Lycée Mendès France à Villiers le Bel** : les représentants des personnels signalent la situation tendue au sein du lycée qui a connu un départ de feu juste avant les vacances de Toussaint. Des précisions seront données lors d'une prochaine réunion.

- **Lycée Ferdinand Buisson à ERMONT** : les représentants des personnels signalent une agression au couteau à l'extérieur avec répercussion à l'intérieur du lycée. Les situations sont connues et suivies par la DSDEN.

- **Ecole Croix Duny à Argenteuil** : cette école a subi la chute des faux plafonds. La Mairie a procédé au remplacement de ceux-ci et des travaux sont prévus en juillet 2018. Elle a fait poser des VMC et mise en route du chauffage par le gardien en amont de l'ouverture de l'école.

- **Ecole Pasteur 2 à Montmorency** : des travaux ont eu lieu.

- **Ecole Maternelle G. Vié à Goussainville** : le contrôle de l'accès pose problème car cela génère une insécurité pour l'entrée et la sortie les élèves. Le nombre d'ATSEM n'est pas suffisant pour sécuriser l'école.

- **Ecole Paul Vaillant Couturier à Argenteuil** : Cette école connaît un problème de violence avec un enfant autiste qui agresse ses camarades. La situation est compliquée. Les enseignants voudraient des solutions pour faire face à cette situation. Les représentants des personnels rappellent la nécessité d'informer les collègues professeurs sur les procédures à mettre en place face à ces situations.

- **Lycée Turgot à Montmorency** : un nouveau personnel de direction a été nommé.

- **Lycée JJ Rousseau à Montmorency** : les travaux sont toujours en cours. Au niveau de l'équipe de direction une nouvelle adjointe a été nommée. Un ½ poste AED supplémentaire a été alloué à l'établissement pour faire face aux difficultés.

- **Collège Simone Veil à Pontoise** : ce collège connaît une situation particulière, avec une ouverture effective en septembre 2017, dans un établissement toujours en travaux. Ce collège accueille les élèves du Parc aux Charrettes. Les travaux seront terminés pendant les vacances de Toussaint. Le CDI n'est pas encore opérationnel, mais le sera dans les semaines à venir. Les représentants des personnels signalent également un manque de lits à l'infirmerie et de chauffage dans certains locaux.

Monsieur le Secrétaire général répond que la situation s'améliore au fur et à mesure du règlement des problèmes. Ce fut le cas avec la clôture du collège notamment, qui a permis de régler les problèmes d'intrusion. La DSDEN travaille en étroite collaboration avec le conseil départemental qui fait le nécessaire afin de terminer rapidement les travaux.

- **Lycée professionnel J. Mermoz à Montsoul** : malaise des professeurs vis-à-vis du chef d'établissement.

- **CIO de Cergy** : Monsieur le Secrétaire général rappelle la situation du CIO à Cergy qui a du accueillir le personnel du CIO de Pontoise. Le CIO à Pontoise ayant du fermé car la mairie souhaitait reprendre les locaux. Actuellement le personnel en place estime manquer d'espace. Le médecin de prévention décrit la situation suite à la visite effectuée avec le conseiller de prévention du 2nd degré. Il a pu constater la vétusté des locaux, des toilettes (un WC fermé et un lavabo condamné) et le manque de bureau.

Monsieur le Secrétaire général signale que la recherche de locaux plus adaptés est engagée depuis deux ans, en lien avec les services des domaines.

Les représentants des personnels s'interrogent sur la présence d'amiante, avec un problème de mise en danger qui pourrait aboutir à un droit de retrait. Ils évoquent la possibilité de faire venir l'ISST. Ils demandent qui peut saisir l'ISST ?

Monsieur le Secrétaire général répond que le DASEN et le médecin de prévention, peuvent le faire.

- **Collège St. Exupéry à Ermont** : personnel est en grève ce 9 novembre avec une possibilité de reconduction. Un sentiment d'insécurité, des problèmes de communication interne enseignants avec la direction existent dans cet établissement. Une audience a eu lieu pour évoquer la situation.

- **Collège du Moulin à vent Cergy** : fuite d'eau dans le tableau électrique en juin 2017. Des renseignements seront prises auprès de l'établissement.

- **Collège R. Doisneau à Gonesse** : les personnels estiment être victimes d'intimidations de la part de la direction, notamment pendant les entretiens. La direction refuse que les personnels soient accompagnés

- **Collège L de Vinci à Eragny** : problèmes de violence avec des bagarres entre élèves, et des professeurs molestés lors de leur intervention. Les professeurs ont le sentiment d'être seuls dans la gestion de ces situations. Intervention du CAAEE, et un suivi est assuré par la DSDEN.

- **Collège Jules Ferry à Eaubonne** : désaccord avec la direction sur la répartition de la DHG, qui n'a pas pris en compte la proposition faite par les enseignants. Il y a également un problème sur les emplois du temps des élèves et des professeurs. Une audience a eu lieu, mais sans résultat concret. Monsieur le Secrétaire général rappelle que la répartition de la DGH est du ressort du chef d'établissement non des professeurs. La situation est connue et suivie.

- **Collège N. Copernic à Montmagny** : un problème relationnel au sein de l'équipe de direction suscite de l'inquiétude chez les professeurs et a des conséquences sur les équipes. Monsieur le Secrétaire général rappelle à nouveau que ces situations sont suivies de très près par les DASEN adjoints.

- **Ecole les Terrasses à Cergy** : problème de dysfonctionnement du SSI suite à des travaux. M. le CPD 1^{er} degré précise que c'est au propriétaire d'agir, mais en attendant le directeur doit mettre en place un nouveau protocole d'évacuation tenant compte de ces difficultés. Le directeur doit signaler ce problème à l'IEN. M. l'IANA précise que l'IEN a interpellé le propriétaire en novembre.

- **Collège Pablo Picasso à Eragny** : situation suivie par le Dasen adjoint.

Les représentants des personnels constatent une augmentation des situations remontées par établissements.

9) Questions diverses :

Les représentants des personnels souhaitent soumettre au vote du CHSCTSD deux avis relatifs à la situation des contrats aidés:

- Avis n° 1 du CHSCTSD 95:

L'avis est adopté à l'unanimité.

- Avis n° 2 du CHSCTSD 95:

L'avis est adopté à l'unanimité.